

2M ENERGIE-BORDEAUX
SASU
Au Capital de 100 Euros
Siège social : 16 Place des Quinconces
33000 Bordeaux

SIREN 928 760 172 RCS de Bordeaux

PROCES-VERBAL DE LA DELIBERATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE
EXTRAORDINAIRE DU 23/01/2025

L'an Deux mille vingt-cinq,
Et le Vingt-trois Janvier,
A 11 heures,

L'associé unique se réunit en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur la convocation qui lui a été faite par la Présidence.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par les associés en entrant en séance.

Monsieur M'hamed MESSAOUDI , Président, préside l'assemblée.
Est présent à cette réunion :

Monsieur Monsieur M'hamed MESSAOUDI Propriétaire de 100 actions,	100 actions, _____
---	-----------------------

<u>TOTAL</u> : Cent actions	100 actions
------------------------------------	-------------

Est aussi présent Monsieur Aaron SEBAG.

En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise de plus de trois quarts du capital social.

Il est rappelé que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

ORDRE DU JOUR

- Démission de l'actuel Président
- Nomination d'un nouveau Président
- Pouvoir au Président

Lecture du texte des résolutions proposées au vote des associés.

La lecture terminée, la discussion est ouverte.

La discussion étant close et personne ne prenant la parole, les résolutions suivantes sont mises aux voix.

RÉSOLUTION 1

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur M'hamed MESSAOUDI de ses fonctions de Président à compter du 23/01/2025.

AS
MM

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 2

L'assemblée générale propose de nommer au poste de Président Monsieur Aaron SEBAG

Monsieur Aaron SEBAG accepte d'assumer les fonctions de président de la société **2M ENERGIE-BORDEAUX**

Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

RÉSOLUTION 3

En conséquence des résolutions précédentes, l'assemblée générale décide de modifier l'article 31 des statuts de la façon suivante:

ARTICLE 31- Nomination du Président

L'assemblée générale du 23 Janvier 2025 a décidé de nommer au poste du Président:

Monsieur Aaron SEBAG

Né le 09/12/1992 à Paris (FRANCE)

De nationalité Française,

Demeurant au 20 rue George Huchon 94300 Vincennes

Lequel déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

RÉSOLUTION 4

L'assemblée générale décide de donner à la Présidence tous les pouvoirs pour effectuer ou faire effectuer les formalités de publicités afférentes aux résolutions ci-dessus adoptées.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les associés et le nouveau Président.

Monsieur M'hamed MESSAOUDI



Monsieur Aaron SEBAG

